

# Quelles conditions remplir pour être qualifié ?

## Qualification OPQF

- Deux ans minimum d'existence de l'organisme de formation et de délivrance de prestations de formation professionnelle continue
- Chiffre d'affaires représentatif d'une activité de formation professionnelle continue significative
- Trois formateurs au moins (permanents et occasionnels)
- En cas d'activités multiples, la Formation Professionnelle Continue doit être clairement identifiée (déclaration d'activité, bilan pédagogique et financier, comptabilité...)

## Qualification probatoire OPQF

- La qualification probatoire est délivrée aux personnes morales
- Moins de deux ans d'existence
- Expérience significative des dirigeants/formateurs dans le domaine de la formation
- La qualification probatoire peut être également attribuée aux personnes physiques en profession libérale, en mesure de faire la preuve de la création d'un réel organisme de formation.

## Quel est le coût de la qualification ?

### Frais d'accès à la qualification OPQF (frais HT)

	Qualification probatoire	Qualification Professionnelle initiale	Renouvellement de la qualification professionnelle
Forfait de base	190 €	630 € par centre ou organisme de formation présenté	210 € par centre ou organisme de formation présenté
Partie variable		135 € par multiple de 150 000 € de chiffre d'affaires en formation professionnelle continue	45 € par multiple de 150 000 € de chiffre d'affaires en formation professionnelle continue
Frais minimum		765 €	255 €
Plafond de la partie variable		4 000 €	2 000 €

La qualification professionnelle lorsqu'elle succède à la **qualification probatoire** est calculée comme suit :  
**Forfait de base** : 210 € par centre ou organisme de formation présenté.  
**Partie variable** : 135 € par multiple de 150 000 € de chiffre d'affaires en formation professionnelle continue.

### Participation annuelle

A payer dès la première année qui suit celle de l'attribution de la qualification initiale.  
 Montant : 1/3 des frais de qualification, actualisés sur la base du dernier chiffre d'affaires connu, avec un montant minimum de 255 €.

